ANNEXE 2 CALENDRIER DE L'ETUDE SUR PLACE

2-(1) Calendrier de l'étude du plan de base

Charge	Groupe A: Membres gourvernementaux Groupe B: Membres coordinateurs (expert en matière de plan de navire, et interprète) Groupe C: Experts en matière de formation de pêche, de planning de navigation Groupe D: Experts en matière d'armement, d'engins de pêche, de machinerie, de planning pour développement maritime
Nom	Groupe A: M.Watanabe, Chef de mission, Ministère des Affaires Etrangères / M.ONO, JICA Groupe B: M.KASAMA,Chef de consultant / M.FURUKAWA, Interprète Groupe C: M.TOYONAGA Groupe D: M.KAWASHIMA, M.KITAMURA, M.SHIMAZU

Jour	Date	Déplacement.	Lieu de séjour	Activités
1	13 / 3 Sam.	Tokyo - Paris	Paris	
2	14 / 3 Dim.	A,B,C : Paris - Rabat D: Paris - Casablanca - Agadir	A,B,C: Rabat D: Agadir	A,B,C: Discussion interne sur le calendrier des études (Ambassade de Japon, Bureau de JICA) D: Entretien avec coopérants japonais pour renseignements
3	15 / 3 Lun.	A,B,C: Rabat - Casablanca - Agadir	Agadir	A,B,C: Visite de courtoisie à l'Ambassade, visite au bureau de JICA,visite de courtoisie au Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande, discussion, présentation de questionnaire, demande du fourniture des données D: Visite à l'ITPM d'Agadir,étude sur Ar-Rachid I, entretien avec coopérants

Jour	Date	Déplacement.	Lieu de séjour	Activités
4	16 / 3 Mar.		Agadir	Visite à l'ITPM d'Agadir, discussion, présentation de questionnaire, réglage du calendrier des études, demande de fourniture des données (tous les groupes)
5	17 / 3 Mer.		Agadir	A,B,C: Discussion avec l'ITPM, étude sur Ar-Rachid I, marché de poissons et port de pêche D: Discussion, étude sur AR-Rachid I
6	18 / 3 Jeu.		Agadir	A,B,C,D: Discussion avec l'ITPM
7	19 / 3 Ven.		Agadir	A,B,C,D: Discussion sur le procès-verbale, discussion avec l'ITPM et mise en accord sur le procès-verbale
8	20 / 3 Sam.	A,B,C: Agadir - Casablanca - Rabat	Rabat Agadir	A,B,C,D: Discussion interne, réglage du calendrier des études D: Etude sur Ar-Rachid I
9	21 / 3 Dim.		Rabat D: Agadir	A,B,C: Discussion interne D: Arrangement de donées recueillies
10	22 / 3 Lun.		Rabat Agadir	A,B,C: Signature du procès-verbal, compte-rendu au ambassade de Japon et au bureau de JICA D: Discussion avec personnel navigant d'Ar-Rachid I
11	23 / 3 Mar.	A: Rabat - Casablanca - Paris B,C: Rabat - Casablanca - Agadir	A: Paris B,C,D: Agadir	D: Discussion avec coopérants de JICA B,C,D: Discussion avec personel navigant d'Ar-Rachid Fin du Ramadan
12	24 / 3 Mer.	A: Paris (dans l'avion)	B,C,D: Agadir	B,C,D: Discussion avec coopérants Vacances de l'ITPM après ramadan à partir de la fin de cette semaine

Jour	Date	Déplacement.	Lieu de séjour	Activités
13	25 / 3 Jeu.	A: Arrivée à Tokyo	Agadir	B,C,D: Discussion sur la spécification du navire-école du projet
14	26 / 3 Ven.		Agadir	B,C,D: Etablissement de la spécification du navire-école du projet
15	27 / 3 Sam.		Agadir	B,C,D: Etablissement de la spécification du navoire-école du projet
16	28 / 3 Dim.	D: Agadir - Tan-Tan	Agadir Tan-Tan	B,C: Discussion interne, arrangement des données D: Etude sur le port de pêche de Sidi-Ifni
17	29 / 3 Lun.	D: Tan-Tan -Agadir	Agadir	B,C,D: Discussion avec l'ITPM, collecte des données demandées, D: Visite au l'ITPM de Tan-Tan, visite de l'Ar-Rachid II, étude sur le port de pêche
18	30 / 3 Mar.		Agadir	B,C,D: Discussion avec l'ITPM sur détail
19	31 / 3 Mer.		Agadir	B,C,D: Mise en accord avec l'ITPM sur la spécification du navire-école, réduction du procès-verbal
20	1er / 4 Jeu.		Agadir	B,C,D: Signature du procès-verbal avec l'ITPM
21	2 / 4 Ven.	Agadir - Casablanca - Rabat	Rabat	C: Visite à l'ISEM de Casablanca, au marché central de poissons B,C,D: Compte-rendu au Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande
22	3 / 4 Sam.		Rabat	Arrangement des données, discussion interne
23	4 / 4 Dim.	Rabat - Paris	Paris	Déplacement
24	5 / 4 Lun.	Paris -	Dans l'avion	Déplacement
25	6 / 4 Mar.	Arrivée à Tokyo		Arrivée au Japon

2-(2) Calendrier de la mission d'explication du projet de rapport final

Jour	Date	Déplacement.	Lieu de séjour	Activités
1	6 / 6 Dim.	Tokyo - Paris	Paris	Départ
2	7 / 6 Lun.	Paris - Rabat	Rabat	Déplacement
3	8 / 6 Mar.	Rabat - Agadir	Agadir	Visite de courtoisie au Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande, à l'Ambassade de Japon, discussion avec le Bureau de JICA
4	9 / 6 Mer.		Agadir	Explication et discussion à l'ITPM sur le projet de rapport final
5	10 / 6 Jeu.		Agadir	Explication et discussion à l'ITPM sur le projet de rapport final
6	11 / 6 Ven.		Agadir	Rédaction du procès-verbal
7	12 / 6 Sam.		Agadir	Discussion interne
8	13 / 6 Dim.	Agadir - Rabat	Rabat	Déplacement
9	14 / 6 Lun.		Rabat	Discussion plénière avec le Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande, signature du procès-verbal, visite courtoisie et compte-rendu au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Discussion avec l'Ambassade de Japon et le bureau de JICA
10	15 / 6 Mar.	Rabat - Paris	Paris	Déplacement
11	16 / 7 Mer.	Paris -	Avion	Déplacement
12	17 / 6 Jeu.	Arrivée à Tokyo		

ANNEXE 3 LISTE DES PERSONNES VISITEES AU MAROC

3-(1) Personnes visitées pendant l'étude du plan de base

Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande

M. TANJI Mohamed	Directeur des Relations Internationales, de la Formation Maritime et des Affaires Juridiques
M. HROUCH Haddou	Chef de Division de la Formation Maritime (pris sa retraite le 31 mars 1993)
M.RAFIKY Abdelkabir	Successeur du poste susmentionné (depuis 1er avril)
M.TALES Abdelaziz	Chef de Division des Relations Internationales
M. ONO Iwao	Expert de JICA

Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir

M. CHEMARIK Ramdan	Directeur de l'ITPM
M. LAKMOUR Abdelahadi	Directeur des Etudes
M. RAOUI Mohamed	Chef de Département des Machines Maritimes
M. OUDAUD Ahmed	Chef de Département des Pêches Maritimes, Responsable de la navigation de "Ar-Rachid I"
M. AGGUEZZOUL Larbi	Professeur du Département des Machines Maritimes
M. KNADEL Abdelilah	Professeur du Département des Machines Maritimes
M. LABRIGHL M. Lahal	Capitaine de "Ar-Rachid I"
M. AITESSI Brahim	Chef mécanicien de "Ar-Rachid I"
M. SEKIZAWA Isao	Chef d'équipe des experts envoyés par JICA
M. KOSAI Kousuke	Expert de JICA
M. TANOJIRI Masuo	Expert de JICA
M. NAKANISHI Hiroshi	Expert de JICA
M. WADA Tatsuo	Expert de JICA

Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan

M. ZAGOUR Boujemaa	Directeur des Etudes
M. MEKNASSI Fouad	Chef de Service Administratif

Institut Supérieur des Etudes Maritimes de Casablanca

M. BAUDOT Jean-Pierre	Charge de la Direction Etudes
M. BENLALKHOUY	Chef de Travail Enseignement

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

M. HALIM Mohamed	Directeur de la Coopération Culturele, Scientifique, et Technique
M. BENOMAR Mohamed	Chef de Division de la Coopération Technique
M. RCHOUK Mohamed	Chef de Service de la Coopération Technique

Ambassade de Japon au Maroc

M. OOMURA Kyoiti	Ambassadeur du Japon
M. OKAMURA Haruo	Ministre
M. HAZAMA Hisanobu	Secrétaire de première classe

Bureau de la JICA au Maroc

M. CHINONE Fumio	Chef de bureau
M. IREI Eizen	Personnel de bureau
M. INOUE Teruyuki	Personnel de bureau

3-(2) Personnes visitées pendant l'explication du projet de rapport final

Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande

M. TANJI Mohamed	Directeur des Relations Internationales, de la Formation Maritime et des Affaires Juridiques
M. RAFIKY Abdelkabir	Chef de Division de la Formation Maritime
M. MOUDDEN Moliydine	Inspecteur de la Marine Marchande, Division de la Formation Maritime
M. TOURIA Ait, Albol	Administratrice de la Division de la Formation Maritime
M. ONO Iwao	Expert de JICA

Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir

M. CHEMARIK Ramdan	Directeur de l'ITPM
M. LAKMOUR Abdelahadi	Directeur des Etudes
M. RAOUI Mohamed	Chef de Département des Machines Maritimes
M. OUDAUD Ahmed	Chef de Département des Pêches Maritimes, Responsable de la navigation de "Ar-Rachid I"
M. SEKIZAWA Isao	Chef d'équipe des experts envoyés par JICA
M. KOSAI Kousuke	Expert de JICA
M. TANOJIRI Masuo	Expert de JICA
M. NAKANISHI Hiroshi	Expert de JICA
M. WADA Tatsuo	Expert de JICA

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

M. BEN OMAR Mohamed	Chef de Division de la Coopération Technique

Ambassade de Japon au Maroc

M. OOMURA Kyoiti	Ambassadeur du Japon
M. HAZAMA Hisanobu	Secrétaire de première classe

Bureau de JICA au Maroc

M. CHINONE Fumio	Chef de bureau
M. IREI Eizen	Personnel de bureau
M. EGUSA Toshifumi	Personnel de bureau

ANNEXE 4 PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS

4-(1) Procès-verbal des discussions consacrées à l'étude du plan de base

PROCES-VERBAL

RELATIF AUX DISCUSSIONS CONSACREES A L'ETUDE DES PLANS DE BASE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NAVIRE-ECOLE DE PECHE POUR LE MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE

(ROYAUME DU MAROC)

En réponse à une requête formulée par le Gouvernement du Royaume du Maroc, le Gouvernement du Japon a décidé de mener une étude des plans de base pour le projet de construction d'un Navire-Ecole de Pêche (désigné ci-après " le projet ") et a confié la réalisation de cette étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (J.I.C.A) .

A ce titre , la J.I.C.A a désigné une mission d'études, sous la direction de Monsieur Hidenao WATANABE du Bureau de la Coopération Economique, Ministère des Affaires Etrangères , pour effectuer un séjour d'études au Maroc du 15 Mars au 03 Avril 1993 .

La mission a eu une série d'entretiens et d'échanges de vues avec les autorités concernées du Gouvernement du Maroc et a réalisé une étude sur le projet.

Au cours de ses différentes réunions tenues avec les services concernés du Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande, les deux parties ont confirmé les principaux points décrits dans les annexes ci-jointes.

La mission poursuivra ses travaux et établira un compte rendu sur l'étude des plans de base, ainsi qu'un rapport définitif qui sera communiqué au Gouvernement Marocain au cours du mois de Juillet 1993.

RABAT, LE 22 Mars 1993

M. HIDENAO WATANABE
CHEF DE MISSION DE L'ETUDE
DES PLANS DE BASE

AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION INTERNATIONALE

MOHAMED TANGI
DIRECTEUR DES RELATIONS
INTERNATIONALES , DE LA FORMATION
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

MINISTERE DES PECHES MARITIMES
ET DE LA MARINE MARCHANDE

ANNEXE I

1. OBJET DE LA REQUETE

Afin de mener à terme son plan de marocanisation des équipages de la flotte de pêche hauturière, le Gouvernement du Maroc projette de renforcer davantage le programme de formation des officiers navigants en vue de répondre aux besoins du secteur des pêches maritimes jugé prioritaire.

Ce projet sera abrité par l'Institut de Technologie des Pêches maritimes (I.T.P.M) d'Agadir . A cet effet, un navire-école de pêche , destiné à la formation pratique des élèves sera mis à la disposition de cet établissement .

2. SITE DU PROJET

Le site du projet sera l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes. d'Agadir, tandis que son port d'attache sera Agadir (voir plan ci-joint) .

3. ADMINISTRATION COMPETENTE POUR L'EXECUTION DU PROJET :

Département responsable	:	Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande
Etablissement bénéficiaire:		Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir .

3. NATURE DES EQUIPEMENTS DEMANDES PAR LE GOUVERNEMENT DU MAROC

Au terme de leurs entretiens la mission d'études des plans de base et le Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande ont convenu de considérer les équipements identifiés ci-après comme matériel constituant l'objet de la requête du Gouvernement du Maroc.

Il s'agit d'un navire-école de pêche dont les spécifications principales sont décrites dans l'Annexe- II .

Une étude ultérieure de la mission , déterminera le projet du plan détaillé de ce navire-école .

4. Système de l'aide financière non-remboursable du Gouvernement du Japon

a- La partie Marocaine a pris bonne note des explications de la mission concernant le système de l'aide financière non-remboursable du Gouvernement Japonais .

b - Elle s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires spécifiées dans l'Annexe - III , pour garantir la bonne marche du projet .

5. Programme de la mission d'études

a - Les responsables de la mission poursuivront leurs recherches jusqu'au 03 avril 1993.

b -Un projet de rapport définitif en langue française, sera élaboré par la J.I.C.A et fera l'objet d'un examen à l'occasion de la visite au Maroc d'une mission japonaise, prévue pour le mois de Mai 1993.

A N N E X E - II

NAVIRE -ECOLE DESTINE A LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE DES ELEVES

Spécifications techniques du navire

1. Type de navire : Navire-école de pêche , avec hélice et gouvernail

2. Spécifications principales :

a - Longueur entre perpendiculaires	:	Approx :	40 m.
b- Tonnage brut	:	Approx :	600 t.
c- Capacité (réservoir F.O.)	:	Approx :	200 m3.
d- Capacité de la cale à poisson	:	Approx :	100 m3.
e- Puissance du moteur de propulsion	:	Approx :	1.600 CV.

A N N E X E - III

Dispositions à prendre par la partie marocaine au cas ou le projet serait retenu :

1. Engager les formalités bancaires nécessaires (B/A) , par l'intermédiaire d'une banque étrangère autorisée et ouverture d'un compte après signature de l'échange de notes (E/N) pour la mise en oeuvre du projet .

2. Prendre en charge les commissions bancaires découlant des services de la Banque, conformément aux dispositions de l'Arrangement Bancaire (B/A) .

3. Accorder les autorisations nécessaires pour faciliter l'exécution du projet.

4. Faciliter toutes les formalités nécessaires pour les ressortissants Japonais dont les services seront requis pour la livraison du navire et pour l'exécution des travaux au Maroc .

5. Garantir l'exemption des droits de douane, impôts et autres taxes qui pourraient être imposés au personnel japonais dans le cadre de l'exécution dudit Projet.

6. Prendre les dispositions nécessaires pour l'admission immédiate du navire dans son port d'attache, dès son arrivée du Maroc et activer les opérations de dédouanement , d'enregistrement et autres procédures d'usage .

7. Garantir dans de bonnes conditions l'utilisation et la maintenance du navire -école et de ses équipements à acquérir dans ce cadre.

8. Prendre en charge tous les frais éventuellement non couverts par la subvention prévue pour l'acquisition du navire .

9. Prendre en charge et résoudre tout problème éventuel pouvant surgir avec une tierce personne .

LISTE DES MEMBRES DE LA MISSION JAPONAISE

M. WATANABE Hidenao : Chef de la Délégation/ Planification de la Coopération Financière Non-Remboursable
Division de la Coopération Financière non-Remboursable, Direction de la Coopération Financière Non-Remboursable
Ministère des Affaires Etrangères .

M. ONO Shuji : Coordinateur du Projet
2ème Division de l'Etude du plan de base
Département des Etudes pour la Coopération Financière Non-Remboursable , (J.I.C.A).

M. KASAMA Masaaki : Consultant en dessin industriel de bâteaux
Kyokuyo Co. L.T.D .

M. TOYONAGA Mikio : Consultant : Planification de formation / planning de navigation.
Kyokuyo Co.L.T.D.

M. KAWASHIMA Kazuyuki : Consultant : planning d'armement/planning des équipements) .
Kyokuyo Co. L.T.D.

M. KITAMURA Michio : Consultant en dessin industriel d'engins
Kyokuyo Co.L.T.D.

M. FURUKAWA Sachia : Consultant Interprète
Kyokuyo Co.L.T.D

M. SHIMAZU Kousuke : Consultant en Développement des Pêches Maritimes.
Kyokuyo Co. I.T.D .

LISTE DES MEMBRES DU MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE

MR. TANGI	: Directeur des Relations Internationales , de la Formation et des Affaires Juridiques .
MR. HROUCH Haddou	: Chef de la Division de la Formation Maritime
Mr. RAFIKY Abdelkabir	: Chef de la Division des Relations Internationales
Mr. CHEMARIK Ramdan	: Directeur de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir .

PLAN DU PORT D'AGADIR

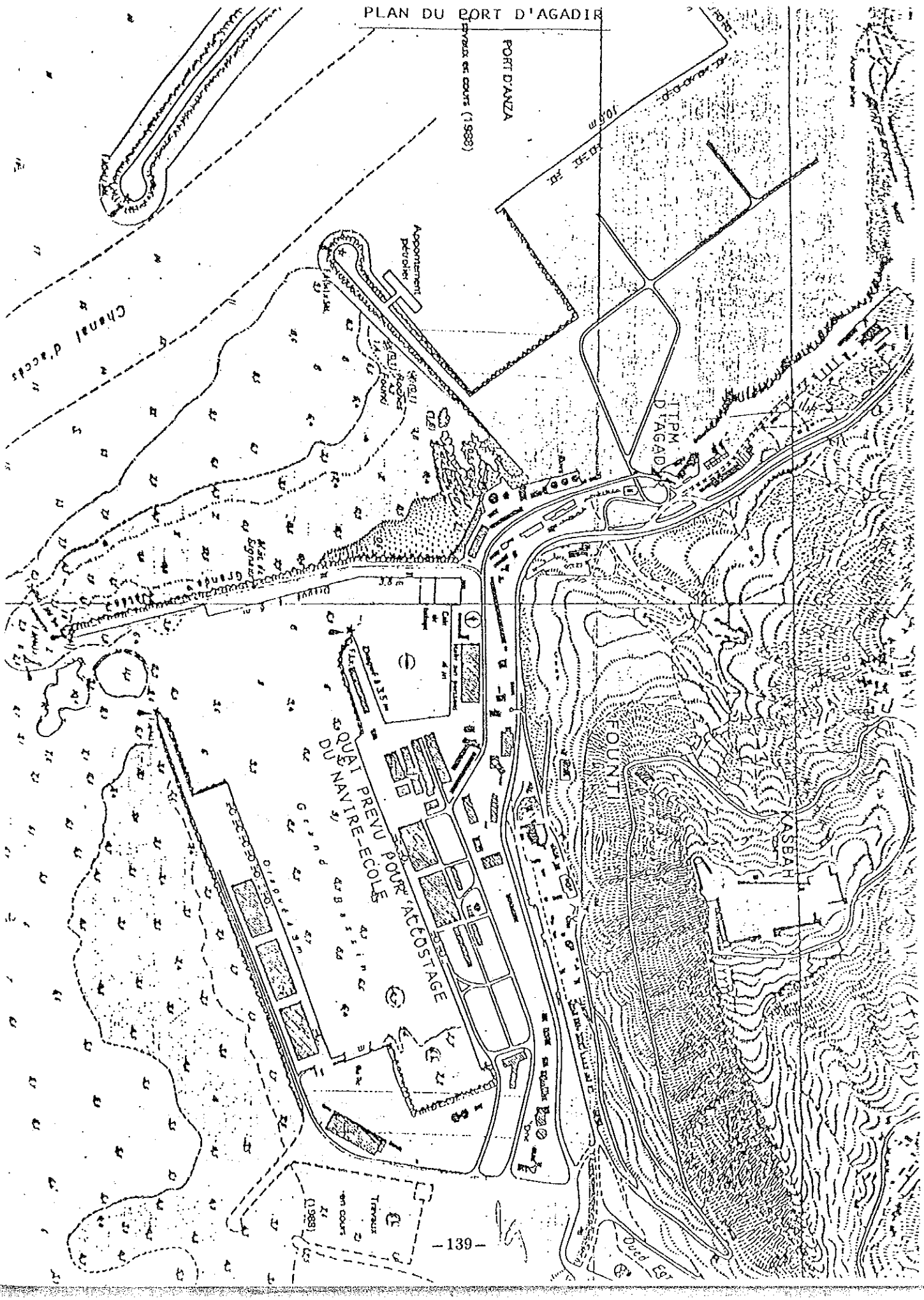

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DES PECHES
MARITIMES ET DE LA
MARINE MARCHANDE

المملكة المغربية
وزارة الصيد البحري
والملاحة التجارية

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS

ETUDE DE BASE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NAVIRE-ECOLE DE FORMATION A LA PECHE POUR LE ROYAUME DU MAROC

(CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RAPPORT FINAL)

En mars 1993 , l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (appelée par la suite en abrégé la " JICA" a délégué une mission d'étude du plan de base pour le Projet de construction d'un navire-école pour la formation à la pêche du Royaume du Maroc (appelé par la suite en abrégé le " Projet") qui , suite à une série de discussions, d'études sur place, et l'examen technique des résultats de ces derniers au Japon, a établi un plan adapté au Projet et rédigé un projet de rapport final pour l'Etude du plan de base .

En vue d'expliquer et de consulter le Gouvernement Marocain sur les éléments de ce projet de rapport, la JICA a délégué au Maroc une mission d'étude, conduite par M. NOBORU TAZOE, Directeur du Bureau de la Coopération pour la pêche à l'étranger, Agence de la Pêche, Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche, du 07 au 15 Juin 1993 .

Suite à leurs discussions, les deux parties ont confirmé les principaux éléments figurant dans les pages ci-jointes .

Rabat, le 14 juin 1993

MR. NOBORU TAZOE CHEF DE MISSION MISSION D'EXPLICATION DE L'EBAUCHE DU RAPPORT DE BASE JICA	MR. MOHAMED TANGI DIRECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES , DE LA FORMATION ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

田澤 伸

COMPLEMENT

1. Eléments du Projet de Rapport Final .

Le Gouvernement Marocain a entièrement approuvé et accepté les élèments du projet de Rapport rédigé et proposé par la mission .

2. Système de la Coopération Financière non-remboursable du Japon

(1) Le Gouvernement Marocain a bien compris le système de la Coopération financière non-remboursable du Japon qui lui a été expliqué par les membres de la mission .

(2) Le Gouvernement Marocain prendra les mesures nécessaires, decrites dans l'Annexe I , pour la bonne exécution du Projet si la Coopération financière non-remboursable lui est accordée pour ce projet par le Gouvernement Japonais .

3. Programme complémentaire

La mission établira un Rapport final conformément aux items confirmés, et l'enverra au Gouvernement Marocain vers la fin du mois de Juillet 1993 .

ANNEXE - I

Les mesures nécessaires à prendre par le Gouvernement du Royaume du Maroc pour faciliter l'exécution de la Coopération financière non-remboursable du Japon si celle-ci est accordée pour le projet, seront les suivantes :

1. Conclure un Arrangement bancaire (B/A) avec une banque de change étrangère autorisée japonaises, et ouvrir un compte après la signature de l'Echange de notes du Projet (E/N) ;

2. Prendre en charge les commissions à payer à la banque de change internationale japonaise pour les services bancaires, tels que l'émission de l'autorisation de paiement (A/P) conformément au B/A ;

3. Fournir les licences et autres autorisations nécessaires à la bonne exécution du Projet ;

4. Accorder aux personnes japonaises dont les services pourront être requis en relation avec la livraison du navire et les services du contrat vérifié, les facilités nécessaires à leur entrée et à leur séjour au Maroc pour l'accomplissement de leur travail ;

5. Exempter les personnes japonaises des droits de douane, des taxes internes et des prélèvements fiscaux en vigueur au Maroc, en ce qui concerne l'exécution du Projet et des services dans le cadre des contrats vérifiés .

6. Assurer l'entrée immédiate du navire dans son port d'attache dès son arrivée du Japon, et son dédouanement et son enregistrement rapides, ainsi que l'accomplissement de toutes les formalités ;

7. Faire fonctionner et entretenir efficacement et correctement le navire construit ainsi que les équipements acquis dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable.

8. Prendre en charge tous les frais autres que ceux pris en charge dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable, tels que les frais de construction des installations , du transport au Maroc et de l'installation des équipements .

N.T.

ANNEXE 5 LISTE DES DOCUMENTS RECUEILLIS

Documents recueillis au Maroc

(Publication)

(1) RAPPORT D'ACTIVITE 1991
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE, 1992

(2) PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 1993-1997
RAPPORT DE LA S / COMMISSION PECHES MARITIMES ET AQUACULTURE
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,
Le 7 juillet 1992

(3) PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 93-97,
RAPPORT DU GROUPE 2: INDUSTRIES DE LA PECHE
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,
Juillet 1992

(4) PLAN D'ORIENTATION 1993-1997
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,
Le 28 juillet 1992

(5) REALISATION DU PLAN QUINQUENNAL (INDUSTRIES DE LA PECHE),
1988-1992
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,
Mai, 1993

(6) LES CODES MARITIMES MAROCAINS
MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE LA
MARINE MARCHANDE
Année de publication : pas d'informations

(7) PREROGATIVES DE COMMANDEMENT A BORD DES NAVIRES ARMES A LA
PECHES
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,
Janvier, 1985

(8) EVOLUTION DE LA FLOTTE DE PECHE COTIERE ET HAUTURIERE, 1981-1991
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE, Octobre, 1992

(9) ORGANISME DU MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE
MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE, 1992

DOCUMENTS ETABLIS PAR L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DES PECHES MARITIMES D'AGADIR

1) Organigramme de l'ITPM d'Agadir
2) Evolution du budget de l'ITPM d'Agadir
3) Programme de formation
4) Utilisation d'un navire-école, équipements pour la formation
5) Nombres des entrées et des lauréats
6) Nombres des élèves étrangers accueillis par l'ITPM

DOCUMENTS GENERAUX

(1) Documents établis par Ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande
1) Météorologie
2) Carte topographique
3) Ressources
4) Population
5) Liste des articles principaux pour commerce extérieur
6) PNB, Produits industriels
7) Population active par secteurs
8) Balance nationale
9) Autres

(2) Autres
1) Carte marine du Maroc
2) Tableau des marées
3) Plan du port d'Agadir